Image not found or type unknown

Perte de salaire après un arret maladie d'une semaine

Par **BiaaTz**, le **27/02/2013** à **08:30**

Bonjour Voila donc je suis nouveau dans le monde du travail je vient de signer les Nouveau contrat d'avenir le premier Janvier donc je travail dans une école Public maternelle etc mon premier salaire a était de 1175 euro est j'attendez mon 2 iem est je vois 781 euro ma mère me l'avez dit tu aura pas ton salaire en entier genre 100 euro en moi est Non j'ai la désagréable surprise de voir qui'l manque 400 euro sur mon salaire Sa revient cher la semaine d'arrêt Maladie Pouvez vous m'aider merci

Par **P.M.**, le **27/02/2013** à **08:49**

Bonjour,
On ne peut pas estimer comme ça si c'est cher ou pas et il faudrait faire examiner votre feuille de paie par exemple en vous rapprochant des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale...

Par **BiaaTz**, le **27/02/2013** à **08:57**

Oui je comprend m'est je regarder sur le Forum Un personnes se Décomposer par ce que ont lieu avez pris 90 euro moi c'est 400 euro la semaine c'est relativement abuse

Par **P.M.**, le **27/02/2013** à **09:06**

Si vous pouviez être plus explicite car c'est incomréhensible et par ailleurs, vous ne pouvez pas comparer des situation et des situations différentes, en tout cas, on ne peut pas vous retirer 90 ou 100 € sur un salaire de 1175 € mensuel si vous êtes absent une semaine suivant le mois mais si c'était en février c'est plus proche de 300 € si on se contentait de diviser par 4...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés